

«Lauriers Hayett pour l'enfant»

Remise des prix

La cérémonie de remise des prix du concours culturel pour enfants, "Lauriers Hayett pour l'enfant", organisé par la compagnie d'assurances Hayett, a eu lieu hier au Théâtre municipal de Tunis.

Le prix de la création littéraire a été attribué, ex aequo, au poète Youssef Rzouga pour son conte "Ardh El Majaz" et au réalisateur Hichem Ben Ammar pour son film documentaire "Kanya ma Kan" (biographie d'un enfant génie de musique)

Le prix de la meilleure œuvre éducative et sociale est revenu, ex aequo, à l'association "Espoir de la famille et de l'enfant" et à "l'Association d'aide aux enfants de la lune" (enfants atteints de xeroderma pigmentosum).

Le montant des deux prix est de 5.000 dinars.

Deux autres prix, d'une valeur de 1000 dinars chacun, ont été décernés au Salon international de la bande dessinée de Tazarka et à l'Association tunisienne de soutien familial.

Au cours de cette cérémonie, à laquelle a assisté M^{me} Salwa Terzi Ben Attia, secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance et des Personnes âgées, une mention spéciale a été également attribuée, par les membres du jury, à M^{me} Aïda Hamza pour son conte "Mahboubouba, la coccinelle gourmande" et à la troupe de théâtre "Al Forja" pour sa pièce "Houdhour" (présence).

La compagnie Hayett a créé ce concours dans le but de contribuer à l'impulsion des efforts de l'Etat dans le domaine de la protection de l'enfance, à travers l'encouragement des créations culturelles et des œuvres éducatives et sociales ciblant cette catégorie.

